

DÉLIBÉRATION du Conseil d'Administration de l'Université de Bretagne-Sud

SÉANCE du 11 décembre 2015

Délibération n° 118-2015

Le Conseil d'administration procède, à bulletins secrets, à la désignation de Monsieur Loïck MERCIER comme représentant des usagers à la commission consultative électorale de l'Université Bretagne Loire.

Membres en exercice : 25 membres

Votes: 18

oui :

16

non:

1

blanc(s):

1

Délibération adoptée.

Visa du Président

Jean REETER

Document(s) en annexe au présent extrait : Projet de délibération

Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le : 22 décembre 2015.

Document mis en ligne le : 22 décembre 2015.